

L'ensemble des informations économiques et statistiques sur la production, la consommation sur le marché du frais français, l'export et toutes les autres informations économiques (tableaux de bord mensuels, cotations hebdomadaires, etc.) peuvent être retrouvées sur cnipt.fr

POMME DE TERRE BIO

Un produit qui doit trouver toute sa place auprès du consommateur

La campagne 2025-26 s'annonce comme une année charnière pour la pomme de terre biologique. Après plusieurs campagnes contrastées, les acteurs de la filière retrouvent des perspectives plus favorables: les volumes seront au rendez-vous et la qualité aussi. Dans un contexte où la consommation amorce une légère reprise, il est essentiel d'encourager cette dynamique et de redonner à la pomme de terre bio toute la place qu'elle mérite dans le panier des Français. C'est dans ce but que le CNIPT a envoyé un communiqué de presse à destinations des journalistes de la presse spécialisée.

Contexte de production 2025

Les surfaces emblavées en 2025 pour les volumes contractualisés en circuit long, pour la pomme de terre biologique, sont estimées en hausse modérée (+ 5 %) *, pour la deuxième année consécutive, faisant suite à deux campagnes de baisse marquée (- 4,1 % en 2022-23 et - 17,1 % en 2023-24). Ce phénomène est dû principalement à la progression des surfaces à destination de l'industrie, qui augmentent de + 13 % entre 2024 et 2025, sachant que les pommes de terre bios destinées à l'industrie représentent 20 % du mar-

ché bio. Les surfaces destinées au marché du frais sont relativement stables par rapport à 2024. Cette augmentation des surfaces plutôt liée à l'industrie est également observée sur le conventionnel.

D'après le croisement des données de l'enquête AND-CNIPT et de l'Agence Bio, l'évolution des emblavements sous contrat et sur le libre/circuit court suivent des tendances similaires.

Caractéristiques générales de l'offre et contexte de marché

La production origine France est ultra-majoritaire dans l'offre de pomme de terre biologique en France (99 % sur la campagne 2024-25**). Par ailleurs, 25 % des lots sont proposés en vrac, contre 75 % en format préemballé**. Il est également important de noter que le non-lavé représente 90 % des lots, contre 10 % pour le lavé**. Dans le contexte de production 2025, avec des rendements globalement dans la moyenne (mais hétérogènes selon les régions, les variétés,...), l'offre sera, en quantité comme en qualité, au rendez-vous pour répondre à la demande. On devrait se diriger vers un équilibre de marché, sous réserve que la demande soit bien présente tout au long de la campagne.

À DÉCOUVRIR

Pomme de terre bio

1-2

Un produit qui doit trouver toute sa place auprès du consommateur

Campagne 2024-25

2

Bilan consommation marché français et export

Surveillance filière

3-4

Bilan qualité de la campagne 2024-25

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr 🍪 dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite de la page 1)

La transition avec la précédente campagne, a été difficile pour plusieurs raisons : stock de la campagne précédente encore élevé, baisse de la consommation pendant la période estivale et l'arrivée précoce des pommes de terre bios sur le marché. A cela s'ajoute le contexte général de la pomme de terre, à savoir un déséquilibre offre/demande. Pour la bio, on constate ainsi une baisse du prix payé au producteur, sur le marché libre (alors que le marché est fortement contractualisé) depuis quelques semaines, par rapport à l'année dernière.

La demande a été au rendez-vous sur août/septembre...ce qui ne semble pas avoir été le cas sur le mois d'octobre. Tout doit être fait pour que le produit trouve sa place sur le marché. Cette année, les lots récoltés auraient tendance à germer plus vite, ce qui pourrait entraîner l'application plus précoce de produits pour la conservation.

Conclusion

Alors que la consommation de pommes de terre fraîches, d'une manière générale, poursuit une dynamique plutôt satisfaisante en ce début de campagne 2025-26, en volume (ce n'est pas le cas sur le prix), la demande en pommes de terre biologique est également au rendez-vous, mais elle ne doit pas s'essouffler. La pomme de terre bio doit revenir dans les habitudes d'achat des Français. A peine plus d'un foyer sur 10 a acheté de la pomme de terre bio sur la précédente campagne***. Il est important que le produit « Pomme de Terre bio » soit correctement mis en avant, et que l'ensemble des acteurs de la filière puissent rendre le produit attractif pour le consommateur (pas uniquement par le prix).

Fançois-Xavier BROUTIN - CNIPT

- *Selon le panel AND-International/CNIPT relatif à la pomme de terre bio
- ** Selon les données du GIE CNIPT/INTERFEL
- ***Selon les données Kantar-MyWorldpanel

CAMPAGNE 2024-25

Bilan consommation marché français et export

La campagne 2024-25 aura été marquée par une augmentation sensible de la production à hauteur de + 12,2 %, pour s'élever à plus de 7,7 millions de tonnes. Malgré une hausse de la demande (développée dans cet article), les stocks importants ont pesé sur l'équilibre offre/demande, surtout en fin de campagne.

Marché intérieur

Source: analyse CNIPT (chiffres Kantar/Myworldpanel)

En ce qui concerne les achats de pommes de terre en l'état de la part des ménages français, pour une consommation à domicile, on note, sur l'ensemble de la dernière campagne, une augmentation en volume de 1 % vs N-1, avec une dynamique intéressante dans les EDMP (Enseignes à Dominante Marque Propre), sur le Online, dans les Grandes Surfaces Frais et dans les autres circuits spécialisés.

Avec un prix moyen de 1,32 €/kg, les prix sont sensiblement baissiers, en GMS, par rapport à la campagne précédente, avec - 6,3 % (- 13 % dans les EDMP). Le prix moyen du vrac baisse

également, mais dans une moindre mesure, avec - 2,4 % vs N-1.

Exportations

Source: CNIPT, d'après les données des Douanes Françaises et Belges/TDM Sur la campagne dernière, c'est un nouveau record qui aura été battu à l'export pour la pomme de terre française: +8 % en volume, pour approcher les 3,8 millions de tonnes.

(Suite de la page 1)

Seul le Royaume-Uni est en retrait sur un an (- 34 %), mais il reste bien supérieur aux années antérieures. La Belgique reste, de très loin, le premier client de la pomme de terre française (45 % des volumes exportés), mais il s'agit de pommes de terre destinées quasi exclusivement à l'alimentation des usines dans ce pays. L'Espagne est le deuxième pays destinataire, avec près de 760 000 t (en hausse de 13 % sur un an). Malgré cette hausse des volumes, en valeur, c'est une baisse de − 6 % vs N-1 qui a été observée. ■

Fançois-Xavier BROUTIN - CNIPT

Quantités achetées en cumul (en tonnes) - Du 12 août 2024 au 10 août 2025 - selon circu				
Circuit de distribution	Cumul depuis le début de la campagne - du 12 août au 10 août 2025	% Évol. N-1		
Total retailers	-720 268	+ '		
Circuits généraliste	593 390	+ 2,2		
Magasins Hypers (surfaces) Magasins Supers (surfaces) EDMP Proximité OnLine Généralistes		+ 0,. - 2,, + 8,. + 1, +8,		
Circuits spécialisés	126 878	- 4,		
Primeurs Grandes surfaces frais Marchés / foires Autres spécialités	22 084 36 965 26 058 9 139	- 11, + 7, - 22, + 24,		

PÉRI	ODE AOÛT 2023 À JUILLET 2024	PÉRIODE AOÛT 2024 À JUILLET 2025	ÉVOL. AOÛT 2024 À JUIL. 202 VS AOÛT 2023 À JUIL. 202
Espagne	671 076	759 233	+ 13 %
Italie	308 716	317 502	+ 3 %
Belgique	1 694 583	1 704 781	+1%
Portugal	183 357	232 463	+ 27 %
Allemagne	104 144	145 677	+ 40 %
Royaume Uni	22 590	14 921	- 34 %
Pays-Bas	197 949	217 884	+ 10 %
Grèce	41 245	46 176	+ 12 %
Europe de l'Est (1)	227 964	284 183	+ 25 %
Autres	42 079	42 493	+ 1 %
Dont états péninsule arabique ^a	981	1 395	+ 42 %
Total campagne	3 493 703	3 765 313	+8%

SURVEILLANCE FILIÈRE

Bilan qualité de la campagne 2024-25

Depuis plusieurs années, le CNIPT s'attache à la qualité des pommes de terre qui circulent sur le territoire français. Ce ne sont pas moins de quatre plans de surveillance qui ont été mis en œuvre par l'interprofession dans le but de garantir une qualité optimale aux consommateurs.

es acteurs incontournables pour la réussite de ces plans de surveillance sont les Experts-Produits du GIE GIEC (Groupement interprofessionnel d'expertise et contrôle) CNIPT-INTERFEL, les ingénieurs et techniciens de l'institut de recherche ARVALIS et les acteurs de la filière.

Les acteurs de la filière participent à l'évolution du plan de surveillance sanitaire

Depuis 2009, le CNIPT mène un plan de surveillance sanitaire des pommes de terre d'origine française commercialisées sur le marché du frais en France. Jusqu'à la campagne 2021-22, cette surveillance reposait sur des prélèvements effectués en points de vente par les Experts-Produits du GIE CNIPT-INTERFEL, qui les transmettaient ensuite aux laboratoires accrédités COFRAC pour analyse.

Depuis la campagne 2022-23, ce système a évolué vers une démarche collaborative : les entreprises de la filière participent activement en fournissant leurs propres données issues de leurs auto-contrôles, contribuant ainsi à une surveillance encore plus complète et représentative. La première année du programme collaboratif a été un succès remarquable. L'élan se poursuit en 2024-25 avec 12 entreprises mobilisées pour cette initiative augmentant le nombre d'échantillons à 1 789 contre un peu plus de 200 avec l'ancien système.

En complément des données fournies par les opérateurs, 80 prélèvements ont été réalisés cette année par les Experts-Produits dans le cadre de la surveillance spécifique du CNIPT. Ces prélèvements ciblent des molécules particulières, pour lesquelles le nombre d'analyses disponibles est limité, comme par exemple le Nickel, les glycoalcaloïdes, ainsi que les résidus d'huiles de traitements antigerminatifs (Carvone et Limonène). En appliquant une vigilance renforcée sur ces substances, la filière anticipe ainsi les évolutions réglementaires et s'assure de la conformité sanitaire des tubercules à long terme. Globalement, les résultats des plans de surveillance depuis 2009 traduisent une très bonne maîtrise des teneurs des différents résidus, contaminants et « toxiques » organiques recherchés. Les résultats de cette campagne affirment à nouveau une excellente maitrise des teneurs résiduelles.

Évaluation de la qualité en points de vente

Lors de chaque visite en magasin, les Experts évaluent l'intégralité du rayon des pommes de terre. Tous les lots de pomme de terre présents sont appréciés sur leurs critères de qualité (défauts visuels) et contrôlés sur l'information délivrée aux consommateurs (balisage et étiquetage). Chaque évaluation est transmise aux différentes parties prenantes (fournisseurs et distributeurs) selon leur responsabilité afin de les informer de leur performance.

Quelle qualité en rayon?

Un lot de pomme de terre peut présenter plusieurs natures de défauts et l'origine de ces imperfections peut être multiple. Les Expert-Produits attribuent selon des règles bien précises la responsabilité des défauts selon l'implication soit du fournisseur soit du distributeur :

- En responsabilité distributeurs, ce sont **78** % de lots qui sont conformes sur l'aspect qualité du produit. La majorité des écarts rencontrés pour les lots non conformes sont le verdissement d'exposition (58 %) et la germination (39 %). Ces défauts sont majoritairement liés aux temps de présence en rayon, souvent trop long, et ne respectant pas les conditions de conservation optimales pour limiter l'apparition de germes ou de verdissement. Depuis l'arrêt du CIPC, aucune évolution significative n'est à signaler concernant la germination.
- En responsabilité fournisseurs, ce sont **93** % des lots qui sont conformes sur l'aspect qualité du produit. Les défauts rencontrés en points de vente et dont la responsabilité est attribuée aux fournisseurs sont diverses mais reste toutefois limités en nombre. On retrouve principalement des écarts liés à au noircissement interne (30 %) et aux coupures, morsures et meurtrissures (27 %).

Et l'information délivrée au consommateur?

Toujours sur la même base que pour les critères qualité, des relevés sont réalisés sur les mentions qui doivent être présentes sur l'étiquetage et le balisage des produits.

La grande majorité des écarts provient de manquements sur le balisage en rayon. Les erreurs les plus courantes sont : l'absence ou la mauvaise indication du nom de la variété ; une mauvaise indication de la nature de produit (confusion entre pommes de terre de consommation à chair ferme et pommes de terre de consommation) ; l'usage d'abréviations non autorisées ou encore l'absence de mentions obligatoires voire du balisage dans son intégralité.

Des fiches pédagogiques we sur les règles du balisage et de l'étiquetage sont disponibles pour tous les professionnels de la filière directement sur le site du CNIPT.

Le contrôle des variétés

Pour limiter la fraude variétale, le CNIPT vérifie que les variétés commercialisées soient correctement annoncées aux consommateurs.

Lors de leur passage en magasins, les Experts-Produits prélèvent des lots lorsqu'ils suspectent une non-conformité des tubercules par rapport à la variété annoncée ou qu'ils observent un mélange variétal.

Quelques chiffres clés...

En 2024-25, sur les 38 lots prélevés seulement 18 lots sont non conformes. Parmi les lots analysés non conformes, seulement un lot comprend un mélange de deux variétés alors que les lots restants annoncent une variété remplacée par une autre. Les variétés Challenger et Twister sont les plus concernées par le phénomène de non-conformité variétale en 2024-25.

Suite page 4

AGENDA

18 novembre 2025

Assises de l'Export - CNPA

Maison de la Chimie - Paris www.export-agroagri.fr

26 novembre 2025

ARVALIS: Rendez-vous techniques pomme de terre

Amiens (auditorium)

4 décembre 2025

Congrès de la FN3PT

(Parc Astérix, Plailly, Oise)) www.plantdepommedeterre.org W

12 décembre 2025

AG du GIPT

(Paris) www.gipt.net W

14 janvier 2026

AG du CNIPT

(Paris) www.cnipt.fr W

28 janvier 2026

Journée de l'innovation - pomme de terre

Amiens

29 janvier 2026

Salon Pro Pom'

Arras (Pas-de-Calais)) www.unpt.fr W

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél.: 01 44 69 42 10

Directrice de publication Rédactrice

en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution ISSN n° 0991-3351



(Suite de la page 3)

Le respect de la grille de segmentation culinaire

Des recommandations techniques sur les principales allégations culinaires sont encadrés par le CNIPT (grille de segmentation culinaire **1**0). Ces recommandations permettent aux opérateurs de justifier leurs allégations sur leur emballage, ce qui est obligatoire, et qui garantit aux consommateurs des produits appropriés à leurs besoins. Pour cela, le CNIPT met en œuvre une surveillance sur l'allégation « vapeurs, à l'eau, rissolées et sautées » ainsi que sur les frites.

La tenue à la cuisson des pommes de terre « vapeur »

Pour vérifier les aptitudes techniques des produits portant l'allégation « vapeur », « à l'eau », « rissolées » ou « sautées », 70 lots ont été prélevés par les Experts-Produits et testés par ARVALIS sur leur tenue à la cuisson.

Les résultats révèlent que 71% des lots évalués sont conformes. Dans la majorité des cas de non-conformité, il s'agit d'un problème de noircissement à la cuisson.

Pour prévenir le problème de noircissement après cuisson, il est recommandé de sélectionner des variétés peu sensibles et limiter la conservation à une durée raisonnable et une température adaptée. Les conditions climatiques de l'année peuvent avoir un effet sur ce phénomène tout comme la fertilisation potassique et azotée qui peut augmenter la sensibilité au noircissement après cuisson.

La « fritabilité » des lots à destination de frites ménagères

Pour vérifier les aptitudes techniques des produits portant l'allégation « frites », 70 lots ont été prélevés par les Experts-Produits et testés par ARVALIS sur leur calibre, teneur en matière sèche, indice de coloration à la friture et teneur en glucose.

Le panel d'échantillons représente 70 fournisseurs et 33 variétés différentes. Parmi ce panel, 52 lots ont été évalués conformes à l'ensemble des exigences techniques issues recommandations interprofessionnelles. Les principales non-conformités concernent des écarts à l'indice de coloration à la friture, au taux de glucose ou au calibre.

Un service de formation en complément de la pédagogie en magasin

Pour compléter les différents plans de surveillance, le CNIPT sensibilise les acteurs du conditionnement et de la distribution sur la qualité du produit et les aspects réglementaires. Pour cela différentes formations ont été dispensées :

- 10 formations à la gestion du rayon pommes de terre (37 participants)
- 3 formations sur l'évaluation et l'agréage des lots selon la norme NFV 25-112 (15 participants) Des outils w sont également mis à disposition des professionnels pour les accompagner dans leur démarche qualité (réglementation, Global G.A.P.).

Beniamin LOUVRIER - CNIPT

EN BREF..

Événement

AG du CNIPT

Rendez-vous le 14 janvier 2026 à Paris pour l'Assemblée Générale du CNIPT. Ce sera l'occasion de revenir sur les temps forts de la campagne écoulée, d'échanger ensemble sur les projets d'avenir et de partager un moment de convivialité.

Presse

La Pomme de terre française vient de paraitre



Le numéro 662 de La Pomme de terre française vient de paraitre. L'enquête revient sur l'édition 2025 de Fruit Attraction « un rendez-vous plus que jamais obligatoire ». En filières, un bilan de la communication du CNIPT

sur la période 2024-2025 est proposé : « une campagne riche en actions ». Enfin, dans le chapitre Plants, le projet Savetuber « une étape clé pour une solution de biocontrôle » est présenté.

Salon

SIA'PRO lance un observatoire de l'innovation

Le SIA'PRO, qui se tiendra du 23 au 25 février 2025 à Paris va mettre en chantier l'Observatoire des tendances de l'innovation agricole « un outil inédit » a annoncé Jérôme Despey, le président du Salon International de l'Agriculture. Cet observatoire mettra en lumière les bonnes pratiques, les initiatives et des innovations réalisées dans de nombreux domaines : « robotique, gestion des données, agriculture biologique, bien-être animal, diversification, préservation des sols, adaptation au changement climatique...»